



La Ville de Terrebonne, cherche présentement à compléter son équipe de près de 1 200 employés qui œuvrent chaque jour à faire de Terrebonne une ville dynamique et attrayante. Municipalité en plein essor qui compte maintenant près de 125 000 citoyennes et citoyens, Terrebonne constitue la 10^e municipalité en importance au Québec.

Les projets remplis de défis vous allument? Joignez sans tarder notre équipe stimulante et contribuez à bâtir un milieu de vie de qualité en posant votre candidature pour le poste de :

**INSPECTEUR, INSPECTRICE EN ENVIRONNEMENT ET DOMAINE PUBLIC
POSTE RÉGULIER À TEMPS COMPLET
BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
DIRECTION GÉNÉRALE**

Sous la responsabilité du supérieur immédiat, le titulaire soutient les orientations environnementales en réalisant certaines interventions auprès des citoyens, des commerçants, des industries, des promoteurs immobiliers, des entrepreneurs, des sous-traitants et des institutions. Il assure aussi l'observance de certains éléments concernés par les règlements qui portent sur le domaine public et le domaine privé, notamment, mais sans s'y limiter, les nuisances et la protection de l'environnement. Il participe au suivi et à la réalisation de divers projets. Le titulaire effectue les principales responsabilités suivantes :

- Représenter la municipalité sur le terrain et renseigner le public concernant les règlements, les lois et les meilleures pratiques relatives à son champ d'expertise. Résoudre, les plaintes reçues;
- Procéder à des inspections en lien avec les divers règlements pour lesquels il a une délégation de pouvoir afin d'en assurer le respect;
- Relever les non-conformités, aviser qui de droit, émettre des avis d'infractions, s'assurer du respect des mesures de corrections et au besoin, émettre les constats d'infraction. Enregistrer les avis et constats dans le logiciel approprié;
- Rédiger des rapports, et autres documents relatifs à son secteur d'activités et soumettre le tout à son supérieur immédiat pour approbation;
- Préparer des dossiers litigieux en collaboration avec son supérieur immédiat et témoigner au besoin devant les tribunaux;
- Utiliser divers appareils de mesure et d'échantillonnage reliés à la tâche;
- Participer à des comités et des rencontres reliés à son domaine;
- Déterminer, à l'aide de la végétation, la ligne des hautes eaux et la limite de la bande riveraine qui doivent être protégées en vertu de la loi;
- Collaborer à l'élaboration de procédures.

Formation et expérience :

- DEC en environnement;
- Un minimum de trente (30) mois d'expérience pertinente.
(Toute autre combinaison de scolarité et d'expérience jugée pertinente et équivalente pourra être considérée).

Aptitudes et habiletés :

- Connaissance des lois et règlements reliés à l'environnement et le domaine public;
- Autonomie et jugement;
- Esprit d'analyse;
- Service à la clientèle;
- Posséder un permis de conduire valide.

Conditions de travail:

L'horaire de travail est du lundi au jeudi de 8 h 15 à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à midi. Le taux horaire de ce poste est de 45.75\$ et les conditions de travail sont celles prévues à la convention collective des cols blancs.

Pour soumettre votre candidature, vous devez postuler en ligne en accédant au site internet de la Ville de Terrebonne au <https://terrebonne.ca/carrieres/> avant la date de fermeture du concours.

Nous vous remercions de votre intérêt, mais veuillez noter que nous communiquerons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.

La Ville de Terrebonne souscrit au principe d'égalité en emploi et invite les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature.